Appliquez les règles d'hygiène et de salubrité

Référence : 3.5.7

Thématique : Progresser dans mon savoir-faire métier

Objectifs

Ces trois jours, nécessaires pour pratiquer le maquillage permanent, le tatouage ou le piercing, vous permettront de connaître la réglementation, des notions de bases en biologie et d'adopter les bonnes pratiques pour prévenir les risques d'infection.

Public

Chef d'entreprise, artisan et leur conjoint, salarié, demandeur d'emploi

Format

Formation

Pré-requis

Aucun

Durée

21 heures

Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe restreint (12 personnes maximum).
- Animation par un consultant expert dans le domaine.
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Évaluation et remise d'une attestation de formation.

Tarif

630 € avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle (OPCO ou Fonds d'Assurance Formation)

Télécharger le Programme

Délivré par:

- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :
- Agence de Saint-Laurent-du-Var : 81, avenue Léon Bérenger, 06704 Saint-Laurent-du-Var

Prochaines sessions:

- Agence de Saint-Laurent-du-Var - 142 Avenue de Verdun 06700 ST LAURENT DU VAR - le 15/05/2024;le 16/05/2024;le 17/05/2024; - Inscription avant le 15/05/2024

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjoints - gratuit
- Demandeur d'Emploi - gratuit
- Autre public - gratuit